

2A12I - Sociologie des organisations

Volume Horaire

24

Crédits ECTS

2

Période

Q.1

Pondération AA

40 points

Titulaire(s) : Lucie Martin - l.martin@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Objectifs généraux :

Les transformations à l'œuvre dans notre société contemporaine touchent de plein fouet le monde des organisations. Dans ce contexte, le cours vise à donner aux étudiants une série de clés d'analyse pour comprendre les modes de coopération qui caractérisent et donnent vie aux structures et fonctionnements organisationnels.

Plan du cours :

- I. Quelques précisions de vocabulaire autour des organisations ;
- II. Les Associations d'action sociale ;
- III. L'analyse stratégique ; Les institutions totales selon Goffman ;
- IV. La logique managériale

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité, l'étudiant(e) sera capable:

- de mobiliser les bases théoriques et pratiques permettant de décoder et comprendre structures, fonctionnements et modes de coopération propres aux organisations en général et à celles où il est amené à travailler en particulier;
- de développer des hypothèses analytiques pour comprendre les spécificités d'une situation organisationnelle concrète ;
- d'appliquer une approche d'analyse organisationnelle pour ouvrir des pistes d'analyse à partir de cas d'école simples, de documentaires ou de films mettant en scène des situations organisationnelles.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

/

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Notes étudiants. Les slides et études de cas seront mis sur Teams.

Discipline : Sociologie

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

2AU2I - Les groupes : phénomènes et interventions

Crédits ETCS	5	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	57	Niveau CFC	6	Période	Q.1
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE	100 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Jean-Yves Crappe - jy.crappe@isfsc.be				

Cette UE est composée de 4 AA :

2A21I - Psychologie sociale

2A22I - Dynamique de groupe, animation & conduite de réunion

2A23I - Médiation

2A24I - Négociation

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

2A211 - Psychologie sociale

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Delphine Bauloye - d.bauloye@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Descriptif de cours Psychologie sociale : - Faire découvrir aux étudiants les différents phénomènes de groupe et prendre conscience que nous ne pouvons pas savoir à l'avance comment nous réagirons placés dans tel ou tel contexte. - Apporter un regard différent mais complémentaire à la découverte des facteurs individuels qui contribuent au développement psychique de l'être humain. Il s'agit de comprendre davantage en quoi les appartenances à différents groupes contribuent à la construction de notre identité. - Insister sur la démarche méthodologique des chercheurs en psychologie sociale (notamment l'observation de groupes de taille importante) afin de ne pas présenter uniquement les résultats qui pourraient paraître « évidents » aux yeux des étudiants. Contenu minimal Le cours comprend trois grandes parties. - Dans une première partie, nous présentons tout d'abord une série d'expériences qui montrent en quoi l'Autre influence notre comportement par sa simple présence. Cette première partie permet brièvement de partir de notre rapport à l'Autre en tant qu'individu pour ensuite faire le lien avec tout ce qui peut se produire au sein d'un groupe : affinités, conformisme/innovation, soumission à l'autorité... - La deuxième partie permet de réfléchir à nos appartenances de groupes, à l'influence que celles-ci peuvent avoir sur notre comportement et sur ceux des autres. - L'étape suivante consistera à analyser les relations intergroupes, notamment les différentes théories explicatives de la discrimination. Si certains concepts peuvent donner parfois une impression peu optimiste de l'être humain, le cours amène à considérer les effets positifs du groupe (partage, cohésion, altruisme, apprentissage par l'imitation). La plupart des résultats de recherche en psychologie sociale montrent que l'individu a tendance à se regrouper avec des personnes qui lui ressemblent et à cloisonner. Un temps important du cours est alors consacré à développer des pistes afin d'amener un changement d'attitudes.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'UE l'étudiant sera capable : - d'appliquer les techniques d'intervention ; - d'examiner une situation sociale et d'élaborer des hypothèses de compréhension en lien avec les concepts de la psychologie sociale ; - d'identifier les processus à l'œuvre dans un groupe restreint et analyser et interpréter les phénomènes de groupe vécus et observés.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

/

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Syllabus et documents sur Teams

Discipline : Sciences psycho-médico-sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 4 - IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX
COMPETENCE 7 - CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

Capacité(s) évaluée(s) :

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

2A22I - Dynamique de groupe, animation & conduite de réunion

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Pascale Gany - p.gany@isfsc.be, Jean-Yves Crappe - jy.crappe@isfsc.be, Jessica Willocq - j.willocq@isfsc.be, Yves Bayingana - y.bayingana@isfsc.be, Sandrine David - s.david@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Dans l'exercice de leur profession, les assistants sociaux sont fréquemment en contact avec des groupes : ils travaillent souvent en équipe, se retrouvent dans de nombreuses réunions de négociation ou de coopération, interviennent auprès de groupes de bénéficiaires, etc. Dès lors, il est important que l'assistant social comprenne comment les membres d'un groupe communiquent, interagissent, comment les groupes se structurent et adoptent des fonctionnements et des dynamiques spécifiques... Dans le cadre de ce séminaire, il s'agira : - d'aiguiser le regard de l'étudiant de façon à ce qu'il puisse identifier et comprendre les processus à l'œuvre dans un groupe restreint ; - de stimuler la prise de conscience de la place et du rôle qu'il joue dans un groupe.

Contenu minimal :

À partir de nombreux exercices réalisés sur place, les étudiants abordent des processus et des concepts comme l'intégration, la communication, l'image de soi, la confiance, la participation, le leadership, la prise de décision, la fonction de production, les normes, les étapes de développement d'un groupe, etc.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'appliquer les techniques d'intervention ;
- d'examiner une situation sociale et d'élaborer des hypothèses de compréhension en lien avec les concepts de la psychologie sociale ;
- d'identifier les processus à l'œuvre dans un groupe restreint et analyser et interpréter les phénomènes de groupe vécus et observés.

Eval. Janvier

Travail écrit individuel.

Eval. Juin

/

2ème session

Travail écrit

Eval. Plan B

Plan B = plan A

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.

Compétence 3 : Inscire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.

Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 1.3 : Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés.

Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.

Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

2A51I - Méthodologie du projet, actions collectives ou coopératives

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
30	3	Q.1	60 points

Titulaire(s) : Sylvie Toussaint- s.toussaint@isfsc.be, Axel Druart - a.druart@isfsc.be, Cécile Hees - c.hees@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Par l'action le travailleur social développe des espaces d'échanges et renforce les synergies entre acteurs. Il est régulièrement invité à participer à des projets en partenariat, voire à en initier. Ces interventions sociales visent à rencontrer les besoins des acteurs et pour ce faire tend à organiser et mobiliser les ressources, à planifier les actions en vue d'un changement dans la situation. Contenu minimal L'objet de ce séminaire est d'offrir des apports théoriques sur l'intervention sociale par projet nécessaires pour que le travailleur social puisse : - identifier les référents et les composants du projet et leur mise en relation ; - identifier les manières dont les processus du projet s'élaborent et s'évaluent ; - éclairer les logiques et les pratiques d'élaboration, de réalisation et d'évaluation d'un projet dans le champ de l'action sociale et socioculturel. Ce qui signifie donc pour le futur intervenant social de s'équiper pour pouvoir argumenter ses décisions, d'expliquer les fondements de sa stratégie d'action, de chercher les causes des dysfonctionnements et des effets que la stratégie provoque / de son impact sur le terrain. Cette activité est divisée en 2 parties s'inscrivant dans le cadre du projet d'année des Bac 2 afin de réaliser concrètement un projet d'action sociale dans le courant de l'année :

- 10h de séances théoriques (5 x 2h) prodiguées par Axel Druart, axées sur la réalisation d'un plan de projet d'action sociale et l'utilisation d'outils logistiques.
- 20h consacrées au suivi des projets.

- Acquis d'apprentissage :

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :
- de maîtriser le vocabulaire et les concepts de base présentés dans les activités d'enseignement ;
 - d'isoler, décoder et comprendre structures, fonctionnements et modes de coopération propres aux organisations en général, et aux organisations d'action sociale en particulier ;
 - de maîtriser les outils les plus appropriés à la mise en œuvre d'initiatives sociales ;
 - d'identifier les référentiels et les composants du projet d'action ou d'intervention sociale ainsi que d'en discuter méthodes, valeurs et prémisses et d'en expliquer visées, natures et fonctions ;
 - d'identifier les référentiels et les composants du projet d'action ou d'intervention sociale ainsi que d'en discuter méthodes, valeurs et prémisses et d'en expliquer visées, natures et fonctions.

Eval. Janvier

TRQpDpEHWWH□
DQQpH□ □

Eval. Juin

/

2ème session

Non-évalué cette année
2022-2023

Eval. Plan B

Non-évalué cette année
2022-2023

Support(s) de cours :

M. Druart met à disposition ses notes sur la plateforme TEAMS et l'étudiant construit sa propre boîte à outils personnelle (son propre porte folio ou manuel). Constitution de la boîte à outils : Fiches logistique et de pilotage + Plan de Projet. Format des supports de cours : PowerPoint, notes de individuelles, vidéos et fiches logistiques Word et Excel (+ Trello).

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.
Capacité 6.3 : Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale.
Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
Capacité 6.5 : Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention.
Capacité 6.6 : Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire.

2A52I - Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Pierre Pirson - p.pirson@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Les outils réalisés dans le cadre du cours doivent permettre aux étudiants de découvrir les possibilités et perspectives offertes par la communication multimédia et interactive dans le travail social. Contenu minimal: L'objet de cet atelier est de permettre aux étudiants de découvrir les outils quelques moyens de communication pour promouvoir une association locale ou une de ses activités.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- d'identifier les publics possibles;
- d'identifier les moyens de communication visuelle ou multimédia
- de proposer un plan de communication et l'évaluer au regard de l'objectif d'un émetteur du secteur du travail social.

Eval. Janvier

Evaluation sommative des réalisations communicationnelles

Eval. Juin

/

2ème session

L'étudiant-e représente la ou les partie-s en échec en 1ère session

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Notes de cours ; slides ; document fourni par les associations partenaires.

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.

Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.

Capacité 6.3 : Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale.

Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés

Capacité 6.5 : Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention.

Capacité 6.6 : Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Crédits ETCS	20		Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	312	Niveau CFC	6	Période	Q.1 & Q.2
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE	400 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Noëlle Collès - n.colles@isfsc.be				

Cette UE est composée de 2 AA :

2A61I - Activités d'intégration professionnelle, dont stage 1

2A62I - Module A62H

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis : 1AU5I – Exploration des pratiques sociales

Critère de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA. Considérant que seules les activités de Stages permettent d'évaluer les compétences liées à la posture professionnelle de l'étudiant(e), et qu'elles constituent un jalon hors-les-murs indispensable de sa professionnalisation, le jury ne procédera pas à la délibération de cette UE si elle est en échec (moins de 10/20).

2A61I - Activités d'intégration professionnelle, dont stage 1

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
300	18	Q.1 & Q.2	360 points

Titulaire(s) : Yves Bayingana - y.bayingana@isfsc.be, Virginie Gerlage - v.gerlage@isfsc.be, Noëlle Colles - n.colles@isfsc.be, Maud Verjus - m.verjus@isfsc.be, Jaïda Elastal - j.elastal@isfsc.be, Claudette Namahoro - c.namahoro@isfsc.be, Jean-Yves Crappe - jy.crappe@isfsc.be, Dimitri Fresson - d.fresson@isfsc.be, Evelyne Scheen - e.scheen@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

L'activité de stage est encadrée et a trois composantes :

- le stage dans une institution
- le travail en atelier hebdomadaire à l'institut
- les travaux

Le stage est de 9 semaines. C'est en sous-groupe de 5 pairs étudiants-stagiaires sous la supervision d'un maître de formation pratique (MFP) que les ateliers hebdomadaires s'organisent.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA, l'étudiant(e) sera capable :

- d'analyser le champ d'action du lieu de stage, les contextes socio-culturels et économiques de l'intervention ;
- d'intervenir auprès d'une population, dans une équipe, avec l'extérieur (le réseau) et avec des outils;
- de rendre compte de ses interventions et de ses analyses.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Travaux écrits et oraux - Stage

2ème session

Seuls les travaux peuvent être remédiables

Eval. Plan B

Sans objet

Support(s) de cours :

Fascicule qui concerne les stages et les Activités d'Intégration Professionnelle (AIP), documents sur le cadre du stage, proposition de stage devenant le contrat de stage, documents d'évaluation.

Discipline : AIP

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 1.2 : Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.
- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle.
- Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.
- Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel.
- Capacité 3.4 : Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.
- Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 7.2 : Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés.
- Capacité 7.3 : Acquérir et développer des habiletés relationnelles.
- Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

2A62I - Module A62I

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
12	2	Q.1 & Q.2	40 points

Titulaire(s) : Cécile Hees - c.hees@ifsc.be

Descriptif de l'activité :

Le séminaire invite les étudiants à sortir du cadre scolaire « habituel » pour explorer divers possibles de l'engagement social par des conférences, par des rencontres de professionnels, par des manifestations y compris artistiques, par des activités « engagées », etc. Ils sont également invités à (s'exercer à) prendre une part active dans l'école, dans la ville, dans le travail social, dans la société.

Contenu minimal : Les étudiants iront assister à des colloques, conférences, débats ... ou auront la possibilité de mener un projet dans ou hors de l'école.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA l'étudiant(e) sera capable de :

- d'actualiser, enrichir ses compétences professionnelles en utilisant les ressources du monde scientifique et culturel dans lequel il exerce.
- de lier ces ressources à son travail social et aussi d'en favoriser l'accès à des personnes des groupes et des communautés qui pourraient utilement en bénéficier ;
- Aura pris conscience des enjeux des objets scientifiques et des productions culturelles comme moteurs du développement personnel et social.

Eval. Janvier

Travail

Eval. Juin

/

2ème session

Travail

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Des liens utiles et des informations seront postées sur Teams Notes prises par l'étudiant.

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 3 – INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE
COMPETENCE 8 – SOUTENIR ET PROMOUVOIR LE CHANGEMENT SOCIAL ET L'INNOVATION

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle

Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

Capacité 3.5 : Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel

Capacité 8.2 : Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir

Crédits ETCS	5	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	60	Niveau CFC	6	Période	Q.1 & Q.2
Langue(s)	français				
Cycl	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE	100 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Michel Guissard - m.guissard@isfsc.be				

Cette UE est composée de 3 AA :

2A71I - Ethique et déontologie du travail social

2A72I - Méthodes d'entretien d'aide en travail social

2A73I - Droit pénal

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA. Considérant que des capacités liées à la compétence 3 du référentiel de compétences AS sont incontournables pour la construction de l'identité professionnelle des étudiants et sont exclusivement travaillées en Ethique et déontologie du travail social (2A71I), un échec dans cette activité entraînera l'échec de l'UE. En effet, la cote de cette AA constituera la cote de l'UE.

2A711 - Ethique et déontologie du travail social

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.1 & Q.2	40 points

Titulaire(s) : Michel Guissard - m.guissard@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

La déontologie est aujourd'hui couramment définie comme l'ensemble des devoirs imposés aux professionnels dans l'exercice de leur métier. Dans ce sens, elle se rapproche d'une morale professionnelle constituée d'obligations juridiques ou morales : respect des opinions religieuses, philosophiques et politiques d'autrui, promotion de la justice sociale, du changement sociétal, émancipation des personnes et des collectivités, respect de la vie privée, du secret professionnel, etc. Mais la déontologie peut être aussi considérée en référence à son sens étymologique, comme une réflexion critique (logos) sur ce qu'il faut faire ou sur ce qu'il est préférable de faire (deontos). C'est dans cette autre optique que le cours s'inscrit. Dans un contexte économique, politique et social qui malmène nombre de valeurs et de principes fondamentaux du travail social, nous mettrons en œuvre des modes de réflexion et d'action en vue de trouver des solutions préférables par rapport aux situations de pratiques de travail social dans lesquelles se nichent des enjeux souvent contradictoires. Contenu minimal - Eléments moraux : principes, valeurs, normes. - Eléments d'éthique première : prise en compte de l'intervenant social (JE) ; de la personne ou du groupe accompagnés (TU) ; du cadre institutionnel et du contexte et du contexte sociétal (IL). - Eléments juridiques : secret professionnel, secret professionnel partagé ... - Eléments d'éthique seconde : la délibération éthique

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable :

- d'expliquer, d'illustrer, d'appliquer des repères déontologiques nécessaires à l'analyse de situations professionnelles ;
- de mener une délibération éthique sur une problématique professionnelle.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

Travail

2ème session

La ou les parties en échec sont à représenter

Eval. Plan B

Examen écrit sur la matière du 1er quadrimestre + travail

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 3 : INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 3.1: Construire son identité professionnelle

Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel

Capacité 3.4 : Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

2A72I - Méthodes d'entretien d'aide en travail social

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Marie Couvert - m.couvert@isfsc.be, Dimitri Freson - d.freson@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le cours vise à développer chez l'étudiant une posture d'exploration de la situation du (des) bénéficiaire(s). Afin d'être au plus près de ce que serait l'aide pour ce(s) dernier(s), une attention particulière est accordée à l'exploration des contextes dans lesquels évoluent le(s) bénéficiaire(s) et le(s) travailleur(s) social (-aux). D'autre part, comme l'entretien engage personnellement le travailleur social, l'exploration concernera aussi les résonances de la rencontre pour le travailleur social. Une typologie d'entretiens sera développée, en vue de créer des repères en lien avec les missions. Le cours proposera des apports théoriques et des exercices Fiches UE destinés à développer des habiletés à la rencontre et à l'intervention impliquant entre autres de désamorcer une attitude de réactivité et à stimuler et/ou entretenir curiosité, intérêt, disponibilité et créativité, à développer l'écoute et la communication.

Ce cours de méthodes d'entretien se centre sur l'entretien singulier ou de petit groupe (familial par exemple). L'entretien collectif sera abordé lors de cours de communication de groupes (conduite de réunion, animation de groupes...).

Contenu minimal :

- Introduction : l'entretien d'aide parmi d'autres formes d'entretien ; dans ce contexte, le cours est à situer en lien avec le cours d'entretien de recherche de 1ère année. - Typologie d'entretiens et missions.
- Particularités de la rencontre : asymétrie, unicité de la rencontre, représentations respectives (transfert et contre-transfert), définition de la relation...
- Posture de l'intervenant : création d'un cadre et des conditions de la rencontre, attitude de disponibilité engageant toute la personne de l'intervenant, écoute et exploration de la demande, identification d'attitudes possibles de l'intervenant (projection, identification, ...), communication et métacommunication...
- Entretien, aide et changement.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable d'identifier et expérimenter des savoir-faire et des savoir-être tels que l'écoute, l'intérêt, la considération, la synthèse, la mise en contexte social, l'analyse de la demande etc., en vue d'aider au changement.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Travail + évaluation continue

2ème session

Travail

Eval. Plan B

Travail

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Établir une communication professionnelle.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 7.3 : Acquérir et développer des habiletés relationnelles.
- Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

2A73I - Droit pénal

Volume Horaire

18

Crédits ECTS

1

Période

Q.1

Pondération AA

20 points

Titulaire(s) : Simon Menschaert - s.menschaert@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le domaine d'intervention des assistants sociaux côtoie régulièrement le champ pénal. Les notions de criminalité, déviance, difficultés et exclusion sociales méritent d'être interrogées, de même que les liens réels ou construits qu'elles peuvent avoir entre elles. Il s'agit d'un cours théorique et critique, illustré de nombreux exemples pratiques et vivants, et accroché à l'actualité. Il est important que les assistants sociaux :

- développent une approche critique en matière criminologique ;
- comprennent le système pénal auquel, comme tout le monde, les personnes avec lesquelles ils travailleront risquent d'être confrontées un jour, avec les incertitudes, les difficultés et les conséquences importantes qui en découlent dans leur vie ;
- puissent répondre aux questions que leurs « clients » peuvent leur poser et, si nécessaire, les diriger vers les personnes ou les services spécialisés ;
- comprennent le contexte général des institutions qui œuvrent dans la sphère pénale et avec lesquelles ils seront peut-être amenés à collaborer (services de médiation, administration pénitentiaire, service de police, etc.) ;
- soient des citoyennes et citoyens informés, avertis et critiques...

Contenu minimal:

- Délinquance et criminalité, ordre social et État de droit démocratique ;
- droit, interventions sociales et morale; - les catégories d'infractions reprises par le code pénal (contraventions, délits et crimes) ; les acteurs du procès pénal (la personne suspectée, la victime, les avocats, le ministère public et les juges) ;
- l'enquête (information par le procureur du Roi et instruction par le juge d'instruction), la détention préventive...
- les différentes juridictions compétentes ;
- le procès pénal, le jugement, les voies de recours;
- l'exécution des peines et les instances qui en sont chargées ;
- travail social et système pénal.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de comprendre comment fonctionne le champ pénal, ainsi que l'importance et les modalités de l'action sociale mise en œuvre dans ce champ.

Eval. Janvier

Examen oral

Eval. Juin

/

2ème session

Examen oral

Eval. Plan B

Examen oral

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Droit

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.